

Séance du : 1^{er} février 2016

n° 05/2016

L'an deux mille seize, le premier février à 17 heures 30.

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 21 janvier 2016, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie d'Avignonet Lauragais, siège du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural, sous la présidence de Monsieur Georges MERIC.

M. Jean-François PAGES est désigné comme secrétaire de séance.

Étaient présents :**Délégués titulaires :**

Mmes Isabelle COUTUREAU, Marie-Gabrielle DAYMIER, Marie-Françoise GAUBERT, Patricia RUIZ, Sandrine VALETTE.

Mrs Georges MERIC, Bernard BARJOU, Guy BONDOUY, Jean-Claude de BORTOLI, Michel BROUSSE, Frédéric CASTELLE, Patrick CHESNAY, Bernard FAVROT, Michel FERRET, Jean-Luc GOUXETTE, Gilbert HEBRARD, Michel HUGONNET, Pierre IZARD, Jean-Claude LANDET, Robert LIGNERES, Jean-François PAGES, Patrick de PERIGNON, Jean-Marie PETIT, Armand de PRADIER D'AGRAIN, Jean-Pierre QUAGLIERI, Alain ROUQUAYROL, Etienne THIBAUT, Bernard VALETTE, Pierre VIDAL.

Avaient donné pouvoir :

M.DUTECH à D.VIENNE, P.FRAISSE à N.CALMET, JC.LAUTRE à D.LEGROS, P.MAUGARD à E.CRESPY, C.PORTET à P.POUNT BISET, C.PRADEL à JP.FLUMIAN, M.SIE à P.ESPUNY, B. STUDER à JP POISSENOT.

En exercice : 63

Présents ou représentés : 37

Délégués suppléants :

Mme Colette CABROL, Nelly CALMET, Pierrette ESPUNY, Josiane RANCINANGUE.
Mrs Etienne CRESPY, Guy DARNAUD, Jean-Pierre FLUMIAN, Jean LATSHE, Gérard LAVIGNE, Dominique LEGROS, Robert MASSICOT, Pierre MONOD, Jean-Paul POISSENOT, Pierre POUNT-BISET, Daniel VIENNE, Rémi ZANATTA.

Excusés :

Mmes Evelyne FABRE DURAND, Hélène GIRAL, Nathalie NACCACHE.
Mrs Brice ASENSIO, Serge CAZENAVE, Jacques DANJOU, Serge SERRANO, André VIOLA.

Objet : Signature d'une convention entre le PETR du Pays Lauragais et les CAUE de l'Aude, de la Haute-Garonne et du Tarn

Les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Départements de l'Aude, de la Haute-Garonne et du Tarn sont depuis des années des partenaires essentiels du territoire.

Pour prolonger ce partenariat, un projet de conventionnement est à l'étude, et aura notamment pour objet de contribuer à la révision du SCOT du Pays Lauragais, au projet de candidature du PETR au label Pays d'Art et d'Histoire, de former les enseignants et artistes sur la question du paysage dans le cadre du projet « Le Lauragais dans les arts », de sensibiliser tout public sur les paysages et l'urbanisme ou encore d'assurer, dans les locaux du PETR, une permanence délocalisée de conseil aux habitants qui souhaitent construire ou rénover leur logement.

Une demande de participation aux frais de déplacement correspondant à un forfait de 500€ par an est attendue.

Monsieur le Président précise que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2016 du PETR du Pays Lauragais.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical décide à l'unanimité

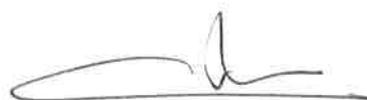
1°) - d'autoriser le Président ou son représentant à signer la Convention avec les CAUE de la Haute-Garonne, de l'Aude et du Tarn,

2°) – d'autoriser le Président ou son représentant à mobiliser les moyens techniques nécessaires à la bonne exécution de la convention

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Fait à Avignonet-Lauragais, le 1^{er} février 2016.

Le Président



Georges MERIC

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél. : 04.68.60.56.54

Courriel : scot.lauragais@orange.fr